

# 1<sup>ère</sup> journée

## La science du droit administratif

### 9h Allocutions d'ouverture

**Mickaël Lavaine**, Maître de conférences en droit public à l'Université de Bretagne Occidentale, Doyen de la Faculté de droit de Brest

**Muriel Rebourg**, Professeure de droit privé à l'Université de Bretagne Occidentale, directrice du laboratoire Lab-LEX

**Pascale Idoux**, Professeure de droit public à l'Université de Montpellier, Présidente de l'AFDA

**Présidence Pascale Idoux**, Professeure de droit public à l'Université de Montpellier, Présidente de l'AFDA

### 9h30 Le droit administratif et la science administrative

**Léo Vanier**, Professeur de droit public à l'Université Grenoble-Alpes

### 10h Le positivisme du droit administratif

**Elise Fraysse**, Professeure de droit public à l'Université de Clermont-Ferrand

### Débats et pause

### 11h Le droit administratif et la science juridique

**Ruth Weber**, Professeure de droit public à l'Université de Speyer

### 11h30 Le Conseil d'Etat et la science de son droit

**Nicolas Chiffot**, Professeur de droit public à l'Université de Strasbourg

### Débats et pause déjeuner

**Présidence Marie Lemey**, Professeure de droit public à l'Université de Bretagne Occidentale

### 14h Les doutes et objections d'autres sciences sociales

#### Le point de vue d'un sociologue

**Pierre-Edouard Weil**, Maître de conférences en sociologie à l'Université de Bretagne Occidentale

### 15h Conclusion intermédiaire : Peut-il exister une science du droit administratif ?

**Philippe Coleman**, Professeur de droit public à l'Université de Bretagne Sud

Assemblée générale de l'AFDA

Prix de thèse

Dîner de gala aux Ateliers des Capucins  
(sur inscription préalable sur le site de l'AFDA)

# 2<sup>e</sup> journée

## Le droit administratif et les sciences

**Présidence Valère NDior**, Professeur de droit public à l'Université de Bretagne Occidentale, membre de l'Institut Universitaire de France

### I. L'emprunt du droit administratif aux sciences

### 9h30 Un tournant méthodologique et stratégique ?

**Armand Desprairies**, Maître de conférences en droit public à l'Université de Reims Champagne-Ardenne

### 10h L'argument de la science médicale en droit administratif

**Johanne Saison**, Professeure de droit public à l'Université de Lille

### Débats et pause

### 11h L'argument scientifique en droit de l'environnement

**Sara Brimo**, Professeure Junior de droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas

### 11h30 La stratégie des praticiens : témoignage

**Célia Vérot**, Conseiller d'Etat en disponibilité, directrice de la régulation FDJ United

### Débats et pause déjeuner

### II. La concurrence des sciences

**Présidence Mickaël Lavaine**, Maître de conférences en droit public à l'Université de Bretagne Occidentale

### 14h La place du droit administratif dans le dialogue pluridisciplinaire

**Table ronde : Raphaël Maurel**, Maître de conférences en droit public à l'Université de Bourgogne Europe, membre de l'Institut Universitaire de France

**et Frédéric Jean**, Professeur en écologie à l'Université de Bretagne Occidentale, directeur de l'IUEM

### 14h45 L'administration de la recherche scientifique

**Isabelle Hasquenoph**, Maître de conférences en droit public à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

### Conclusion

### Les sciences ont-elles désenchanté le droit administratif ?

**Alexandre Viala**, Professeur de droit public à l'Université de Montpellier